

## **OIAC**

### **54<sup>ème</sup> réunion du Conseil exécutif (La Haye, le 13 avril 2017)**

#### **Intervention au nom du Royaume de Belgique**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Directeur général,  
Distingués délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Il va sans dire que la Belgique s'aligne sur la position exprimée par l'Ambassadeur de la République de Malte au nom de l'Union européenne.

Ce qui s'est passé à Khan Sheikoun, en province d'Idlib, le 04 avril, est scandaleux et inacceptable.

A l'OIAC, nous devons nous abstenir, dans toute la mesure du possible, de politiser les questions que nous sommes amenés à traiter. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur les mérites et la légalité d'actions autres que celles explicitement prévues dans la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, notamment en ses articles IX et XII.

Nous sommes heureux de la convocation de cette réunion du Conseil exécutif et tenons à remercier le Directeur général ainsi que le Secrétariat technique de l'OIAC pour les éléments d'information fournis aujourd'hui. Nous faisons totalement confiance au professionnalisme et à l'impartialité des mécanismes existants de la Mission d'évaluation des faits (FFM) et du JIM, le Mécanisme conjoint d'enquête ONU-OIAC. Nous saurons gré au Directeur général de l'OIAC et au Secrétariat technique de nous



faire part du résultat final de l'enquête de la Mission d'évaluation des faits dès qu'elle sera disponible.

La Belgique relève que toutes les parties ont offert de coopérer, comme elles y sont par ailleurs obligées, et les incite à se tenir pleinement à cet engagement. Plus que jamais, nous insistons auprès de la Syrie sur la nécessité de coopérer pleinement et de bonne foi avec le Secrétariat Technique afin d'expliquer les inconsistances dans sa déclaration et de combler les lacunes. Nous espérons que les prochaines consultations entre le Vice-Ministre des Affaires étrangères de Syrie et le Directeur général de l'OIAC, prévues en mai, auront lieu et permettront d'enregistrer des progrès significatifs.

Il est intolérable que la norme contre l'utilisation des armes chimiques s'affaiblit dans un Etat membre de notre organisation.

